TERRIT'EAU
Fiche expérience innovante

Mise en place de plateforme couverts végétaux pour communiquer sur l'interculture

Région : **Bretagne**	Département : **22**	Lieu : **BV de l'Oust amont**	Date : **depuis 2008**

AXE : □ **R** dans Territ'Eau.
T : limiter les Transferts, R : Raisonner les pratiques, S : modifier les Systèmes.

RÉSUMÉ :

Suite à une problématique azote majeure sur le bassin versant et répondant à une demande des agriculteurs, des plateformes couverts végétaux ont été mises en place de manière à communiquer avec les agriculteurs, les professionnels et le grand public sur les avantages de mettre en place une interculture.

CONTEXTE :

La **problématique azote** est majeure sur le Bassin Versant de l'Oust amont. Les stocks d'azotes post-récolte constituent des risques importants de fuites pendant l'hiver. L'**interculture**, période charnière tant en risques agronomique que environnementaux lorsque les sols sont sans protection, augmente aussi le risque d'**érosion** et d'**entraînement des produits phytosanitaires** dans les cours d'eau.

OBJECTIFS :

L'objectif principal était de communiquer sur l'intérêt agronomique et environnemental des couverts végétaux en mettant en place des plateformes de sensibilisation et de vulgarisation de l'interculture en lien étroit avec les professionnels (agriculteurs, prescripteurs etc…).
L'objectif final étant la bonne implantation de couverts sur l'ensemble du BV (obligatoire en ZAC), le plus tôt possible après récolte, ce qui permettrait de pomper les nitrates qui n'ont pas été utilisés, de structurer le sol sur toute sa profondeur et de le protéger de l'érosion.

ÉTAPES :

Mise en place d'une plateforme 2008 ; à l'initiative d'agriculteurs locaux, en partenariat avec le Syndicat d'eau et avec l'aide des prescripteurs (fournisseurs de semences, coopératives, contrôle laitier etc…).

- **Définition** d'un protocole avec les agriculteurs.
- **Validation** du Comité Professionnel Agricole (CPA), des élus de la Chambre d'Agriculture et du Syndicat d'eau.
- **Mise en place** du protocole sur 2 parcelles : (identification des semences, itinéraires techniques : déchaumage par outil à dents, semis : rotalabour + semoir à céréales …)
  - 1 interculture courte ; entre 2 céréales (blé – avoine d'hiver).
  - 1 interculture longue ; entre céréales – maïs.

Mise en place de 11 plateformes 2009 ; 18 agriculteurs directement impliqués.

<u>Déroulement du protocole</u> (précédent blé ou orge) **:**

- 1 reliquat post récolte en juillet – août avant déchaumage.
- Semis après blé autour de mi-août ou orge autour de mi-juillet.
- 1 suivi Matière Sèche environ 60 jours après semis, analyse de la matière azotée totale sur 4 placettes
- 1 reliquat début drainage fin octobre.

1ère visite collective : 40 agriculteurs et des prescripteurs. Présentation des résultats ; développement des couverts, production MS et piégeage de l'azote.

- 1 reliquat sortie hiver fin janvier.
- 1 suivi Matière Sèche sur toutes les placettes début février, analyse de la matière azotée totale sur 4 placettes

2ème visite collective : 10 agriculteurs (problème de com.) et des prescripteurs. Présentation des résultats ; fosses pédologiques (structure, effet racinaire et salissement), production MS et destruction mécanique.

OUTILS :	Communication : **articles dans la presse**, **panneaux explicatifs** sur les parcelles bien en vue (axes routiers fréquentés). **Fiches techniques** en rédaction pour être ensuite distribuer à l'ensemble des agriculteurs du BV. Diffusion d'une **plaquette explicative** sur les avantages des couverts végétaux.
RÉSULTATS :	**Une sensibilisation importante** avec un grand nombre de personnes venant voir les panneaux dans les parcelles et beaucoup de demandes d'informations d'agriculteurs. L'avoine diploïde, la phacélie et le radis ont donné de bons rendements verts en octobre. Ils ont gelé début janvier et ont commencé à redistribuer leur azote en février. Le nyger a mal poussé. Le sarrazin et le trèfle Incarnat ont gelé précocement (novembre) et ont donc mal joué leur rôle de pompe à azote. Le RGI n'a pas gelé ; très intéressant pour pâturage en février.
Mobilisation :	La demande provenant d'agriculteurs (2 -3) l'expérience a bien pris dès la première année avec un soutien important de la Chambre d'agriculture, du Syndicat d'eau et du CPA. L'action s'est tellement bien déroulée la première année (très bonne communication) que de nombreux agriculteurs se sont portés volontaires pour renouveler l'expérience donc de nombreux éléments moteurs.
BILAN :	✓ **<u>Avantages :</u>** **Motivation importante ;** demande initiale des agriculteurs, création d'un réseau dynamique. Un lien est fait avec l'économie : coûts. Les destructions des couverts ont été avantagées par le gel.
	✓ **<u>Limites :</u>** **Interprétation difficile** des résultats (en particulier sur 1 année). Certaines espèces non adaptées à la Bretagne.
	✓ **<u>Améliorations :</u>** Plus de lien avec les fournisseurs de manière à confronter d'avantage les opinions. Développer la multiplicité des semences utilisées.
Partenaires :	**Syndicat d'eau :** SyMEOL ; Syndicat Mixte Environnement Oust et Lié. **Chambre d'agriculture** du 22. **CPA** : Comité Professionnel Agricole.
Contacts :	**Chambre d'agriculture des Côtes d'armor – PLERIN** Aline Dangin Tel : 02 96 28 99 48 Mail : aline.dangin@cotes-d-armor.chambagri.fr **SyMEOL** Sophie Volard Tel : 02 96 66 69 56 Mail : s.volard@symeol.fr

Illustrations :